

## Secteur des aides et de soins : le suivi de la qualité est assuré

Dans le cadre de son assemblée générale ordinaire qui s'est tenue aujourd'hui au CIPA Grande-Duchesse Charlotte à Junglinster, la COPAS a organisé une table ronde intitulée : « La qualité des soins, pratiques et suivi ». Des représentants de différentes instances étatiques y ont participé : Monsieur José Balanzategui, membre de la direction de la CNS, ayant comme mission principale la coordination des relations avec les prestataires des secteurs hospitalier et dépendance ; Madame Jennifer Olivarez, responsable de l'unité qualité et contrôle de l'administration d'évaluation et de contrôle (AEC) de l'assurance dépendance et Monsieur Claude Sibenaler, responsable de la division personnes âgées du ministère de la Famille. Le débat était modéré par le président de la COPAS, Marc Fischbach.

La qualité de la prise en charge des personnes âgées est au cœur des préoccupations de la COPAS et de ses membres et le sujet a regagné en actualité ces derniers mois, notamment avec les récents scandales autour des maisons de soins à l'étranger.

Les intervenants s'accordaient à dire que le Luxembourg se démarque de ses pays limitrophes par des mécanismes de contrôle efficaces à différents niveaux. Chaque prestataire doit d'abord disposer d'un agrément du ministère de la Famille qui est donné sur base d'un dossier administratif incluant tant les normes infrastructurelles que l'honorabilité du prestataire. L'agrément est contrôlé régulièrement. En tant que financeur, la CNS se concentre sur des contrôles a posteriori des dotations en personnel et des normes en qualification. De son côté, l'AEC mesure la qualité des soins grâce à plusieurs indicateurs introduits par la loi de l'assurance dépendance en 2018 et des contrôles sur site.

Dans l'intérêt d'une prise en charge optimale pour les bénéficiaires, les orateurs se sont mis d'accord pour approfondir la concertation entre les différentes instances de contrôle avec le secteur des aides et de soins.

À ce jour, la COPAS compte 57 membres qui gèrent au Grand-Duché de Luxembourg la quasi-totalité des maisons de soins, des centres intégrés pour personnes âgées, des centres de jour psycho-gériatriques, des structures et services pour personnes en situation de handicap, des institutions actives en matière de psychiatrie extrahospitalière, des réseaux d'aides et de soins à domicile et quelques logements encadrés. Pour aider et accompagner les usagers de leurs structures et services, les membres de la COPAS emploient plus de 12.000 salariés.